



Merci de ne pas répondre à ce message, vous n'aurez pas de réponse. Si ce message ne s'affiche pas correctement, [cliquez ici](http://newsletter.ffct.org/2017/septembre/structures-infos/43/) ou recopiez cette adresse dans votre navigateur internet : <http://newsletter.ffct.org/2017/septembre/structures-infos/43/>

## À LA UNE



### REJOIGNEZ LA DÉMARCHE SPORT RESPONSABLE !

Votre club, CoDep ou CoReg est engagé dans une démarche écoresponsable et a mis en place des actions et des bonnes pratiques en ce sens ? **Valorisez votre engagement et tentez de recevoir le label Sport Responsable, voire de remporter une dotation financière** (3000 euros pour le 1<sup>er</sup> lauréat) en participant aux Trophées Sport Responsable !

Ce programme mis en place par *Generali* récompense les initiatives répondant au(x) critère(s) de la **Charte Sport Responsable**, signée par la **Fédération française de cyclotourisme** et de nombreuses fédérations sportives.

#### Comment participer ?

- Rendez-vous sur [www.sport-responsable.com](http://www.sport-responsable.com) et remplissez le dossier de candidature en ligne **avant le 30 septembre 2017** (l'inscription est gratuite).
- Le jury des Trophées Sport Responsable se réunira en **novembre** pour étudier les dossiers.
- La cérémonie et la remise des Trophées se dérouleront le **14 décembre 2017**.

DÉPOSER VOTRE CANDIDATURE

Pour plus d'informations : [www.sport-responsable.com](http://www.sport-responsable.com)

En cas de difficultés pour remplir votre dossier de candidature, contactez Julien DAVID, Chargé du VTT, des Cyclomontagnardes et du Développement durable :  
**01 56 20 88 74 / [j.david@ffct.org](mailto:j.david@ffct.org)**

## ORGANISATION DE VOS RANDONNÉES



## COTATION DE VOS CIRCUITS NOUVEAU

Lors de la déclaration de vos randonnées 2018 dans le calendrier "Où irons-nous" ou pour celles déjà saisies, **vous pouvez désormais indiquer le niveau de cotation de vos circuits**. Pour vous aider à définir ces niveaux de difficulté, un nouvel outil est à votre disposition :

*Découvrez le formulaire d'aide à la cotation !*

[CIRCUITS ROUTE](#)

[CIRCUITS VTT](#)

Cet outil peut également être utilisé pour définir les niveaux de cotation de difficulté de tous vos circuits club. N'hésitez pas à vous en servir !

## ENREGISTREZ VOS ÉVÉNEMENTS SUR LE CALENDRIER FÉDÉRAL !

Distances Route (km) Difficulté	9	10	12	-	-	-
	<input type="radio"/> V <input checked="" type="radio"/> B <input type="radio"/> R <input type="radio"/> N	<input type="radio"/> V <input type="radio"/> B <input type="radio"/> R <input checked="" type="radio"/> N	<input type="radio"/> V <input type="radio"/> B <input checked="" type="radio"/> R <input type="radio"/> N			
Distances VTT (km) Difficulté	15	30	60	-	-	-
	<input checked="" type="radio"/> V <input type="radio"/> B <input type="radio"/> R <input type="radio"/> N	<input checked="" type="radio"/> V <input type="radio"/> B <input type="radio"/> R <input type="radio"/> N	<input type="radio"/> V <input type="radio"/> B <input checked="" type="radio"/> R <input type="radio"/> N			
Distances VTC (km) Difficulté	-	-	-	-	-	-

**i** Pour vous aider à la cotation de votre parcours, cliquer sur l'un des deux liens ci-dessous :

[Cotation OIN route](#)   [Cotation OIN VTT](#)

N'oubliez pas de saisir vos manifestations dans le calendrier fédéral "Où irons-nous" (OIN) !

Cela vous donnera la possibilité de bénéficier de l'assurance pour votre événement, mais améliorera aussi sa visibilité auprès des participants qui se réfèrent au calendrier pour leurs futures sorties.

**Important : l'enregistrement d'une manifestation doit se faire au moins deux mois avant le jour de l'événement.**

Exemple : si votre événement a lieu le 22 avril, vous devez l'enregistrer dans le calendrier OIN avant le 22 février.

[RENDEZ-VOUS DANS VOTRE ESPACE FÉDÉRAL](#)

[TÉLÉCHARGEZ LE MODE OPÉRATEUR](#)


Suite à la parution du décret 2017-1279 sur la simplification de la police des manifestations sportives, le 13 août dernier, vous serez informés dans la prochaine newsletter @structures-infos des nouvelles préconisations et recommandations pour vos déclarations en préfecture lors de l'organisation de vos manifestations.

## VÉLO ET TERRITOIRES

## LE BAROMÈTRE DU TOURISME À VÉLO : LES CHIFFRES 2017

La nouvelle édition du Baromètre du Tourisme à vélo est disponible !

Ce document est édité par la Direction Générale des Entreprises (DGE) en partenariat avec *Atout France*, la Fédération française de cyclotourisme et de nombreux partenaires institutionnels et associatifs, membres du Comité national du tourisme à vélo. Les chiffres parlent d'eux même : le tourisme à vélo prend une importance considérable en termes de retombées économiques pour les territoires.

-  [Télécharger le Baromètre du Tourisme à vélo](#) (Edition 2017)



Se désabonner | Spam